

Département de l'Hérault

Commune de Saint-Georges d'Orques

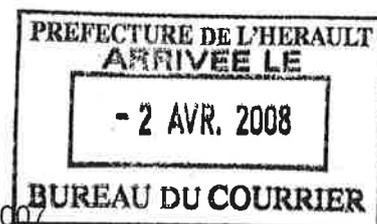
PLU

Plan Local d'Urbanisme



V.7 - Liste des servitudes d'utilités publiques

(art. L.126-1)



PLU approuvé par DCM du 3 décembre 2007

2^{ème} mise à Jour arrêtée le 14 mars 2008

Code officiel de la servitude	Intitulé de la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte ou texte permettant de l'instituer	Ministère ou service responsable de la servitude
AC-1	Servitude de protections des monuments historiques	Château de l'Engaran situé sur la commune de Lavérune	Inscrits à l'inventaire des monuments historiques le 31 mai 1926	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine-Montpellier
AS-1	Servitude de protection de des captages d'eau potable	Forage du Puech Sérié implanté sur la commune de Murviel les Montpellier Captage de l'Olivet implanté sur la commune de Murviel les Montpellier	DUP du 2 mai 2007 DUP du 30 novembre 2007	DDASS
I-4	Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques	Ligne 63 000 volts Montpellier - Quatre Seigneurs Ligne 225 000 volts Quatre Seigneurs - Montpellier	Arrêté du 11.01.1974	E.D.F. Transport d'Electricité Sud-Est Groupe ingénierie Maintenance Réseaux - Béziers
Int. 1	Servitudes au voisinage des cimetières	Périmètre de 100 m autour du cimetière de Saint-Georges d'Orques	07.03.1808	DDASS
PM-1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPR inondation du bassin versant Amont de la Mosson	Arrêté du préfectoral du 09.03.2001	Direction Départementale de l'Équipement SERT Cellule risques Montpellier

PM-1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	Plan de prévention des risques d'incendies de forêts (PPRif)– bassin de risque N°3	Approuvé par arrêté préfectoral n°2008.01.198 du 30 janvier 2008	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
PT-2	Servitudes de protection des centres radio électriques contre les obstacles instituées en application des articles L54 à 56 et R21 à 26 du code des Postes et Télécommunications	<p>Liaison hertzienne Montpellier-Perpignan tronçon Montpellier-Agde Dans cette zone, il est interdit de produire ou de propager des perturbations radioélectriques à des fréquences supérieures à 3000 mégahertz</p> <p>Liaison hertzienne Montpellier-Béziers tronçon Montpellier-Dio Valquières La partie la plus haute des obstacles ne devant pas dépasser 160m NGF</p> <p>Liaison hertzienne Gignac-Montpellier tronçon La Boissière :</p> <p>Liaison hertzienne Montpellier-La Boissière Zone spéciale de dégagement d'une largeur de 100 m, instituée sur le parcours du faisceau hertzien</p>	<p>Décret du 04.02.1974</p> <p>Décret du 28.05.1979</p> <p>Décret du 01.08.1985</p> <p>Décret du 12 11.1992</p>	<p>France Télécom URR Languedoc-Roussillon Montpellier</p> <p>France Télécom URR Languedoc-Roussillon Montpellier</p> <p>Direction des Télécommunications</p> <p>Ministère des Armées Etablissement du Génie de Montpellier</p>